

REUNION DU CONSEIL SYNDICAL

Séance du 15 octobre 2018

Le quinze octobre deux mille dix-huit à vingt heures trente, le Comité d'administration du SMIIS d'ASCHERES-LE-MARCHE, dûment convoqué le huit octobre deux mille dix-huit, s'est réuni à la mairie d'Aschères le Marché sous la présidence de Madame Christiane PREBAY.

Etaient présents :

Commune d'ASCHERES-LE-MARCHE : Madame Christiane PREBAY, Monsieur Gérard ROCK, Monsieur Jean-François DESCHAMPS, Monsieur Christian LEGENDRE, Madame Marie-Claire DAUNAY.

Commune de Montigny : Monsieur Christian MASSEIN.

REPRESENTANTS DE LA C.C.P.N.L. : Monsieur Daniel POINCLOUX, Monsieur Dominique GAUCHER, Monsieur THUILLIER Alain, Madame Laëtitia CHATELAIN, Madame Nathalie FOURNIQUET, Monsieur Jérôme TESTA, Monsieur Vincent VANNIER.

Pouvoirs : Madame Aurore MOREAU donne procuration à Monsieur Christian MASSEIN, Monsieur Jean-Claude CHANTEAU donne procuration à Madame Laetitia CHATELAIN.

Absents excusés : Monsieur Fabrice MERET, Monsieur Thierry IMBAULT.

Secrétaire de Séance : Madame Laëtitia CHATELAIN.

Le précédent compte rendu du conseil syndical est approuvé à l'unanimité.

1. Choix des entreprises

Madame la Présidente rappelle aux membres du SMIIS qu'il a été demandé à deux entreprises des devis pour poursuivre les travaux en remplacement de la société défailante.

QUIEROS Ravalement pour un montant total de 83 504.52€ HT

M V Bâtiments pour un montant total de 79 905.93€ HT

Celle-ci précise que le Marché initial était de 104 911.40€ HT et qu'il a été réglé à la Sté EVL la somme de 24 229.50€ HT.

Après délibération les membres du Conseil Syndical à l'unanimité décident :

De retenir le devis de M V Bâtiments pour un montant total de 79 905.93€ HT

D'autoriser Madame la Présidente à signer le devis de M V Bâtiments

D'autoriser Madame la Présidente à signer tous les papiers administratifs et comptables concernant ce dossier.

2 Suivi des travaux

Madame la Présidente informe les membres du SMIIS qu'elle a assisté à la réception des travaux du réseau chaleur, le vendredi 12 octobre 2018, en présence de la Société CISENERGIE, CEBI 45 et Monsieur Philippe Architecte. Nous sommes en attente du PV de réception avec les réserves.

Madame la Présidente laisse la parole à Monsieur Jean-François DESCHAMPS pour le contrat de maintenance du réseau chaleur :

Celui-ci précise qu'il a contacté plusieurs entreprises pour le contrat de maintenance du réseau chaleur. A ce jour pas de proposition concrète. Il précise qu'il est en contact avec Messieurs BARRIER et SILBERBERG pour trouver des entreprises.

Madame la Présidente précise qu'il conviendra aussi d'étudier un contrat de maintenance et de contrôle des VMC.

Après délibération les membres du SMIIS à l'unanimité décident

De poursuivre la recherche pour le contrat de maintenance du réseau chaleur

D'autoriser Madame la Présidente à demander des devis pour la maintenance et le contrôle des VMC

D'autoriser Madame la Présidente à signer tous les documents administratifs et comptables concernant les dossiers mentionnés ci-dessus.

Monsieur Gérard ROCK demande qu'à la fin des travaux il soit revu les statuts du SMIIS, tant sur le foncier que sur le partage des frais de fonctionnement. Madame la Présidente propose de se réunir le lundi 19 novembre 2018.

Madame la Présidente précise aux membres du SMIIS que la salle d'activités est presque terminée, la partie de la salle du conseil se poursuit. Il a été demandé l'achat d'une plaque deux feux par le corps enseignants pour la salle d'activités.

Après délibération les membres du SMIIS à l'unanimité décident

D'autoriser Madame la Présidente à acheter une plaque deux feux pour la salle d'activités.

D'autoriser Madame la Présidente à signer tous les documents administratifs et comptables concernant cet achat

3 Tablettes numériques

Madame la Présidente informe les membres du SMIIS de la signature du contrat de maintenance pour les tablettes avec la Société INFO CENTRE.

4 Affaires diverses

- **Transport scolaire** : Madame la Présidente donne lecture du compte rendu de la rencontre avec le Conseil Régional :

Le décalage constaté entre les demandes d'inscription et les cartes éditées concerne des dossiers incomplets (photos,...)

Le chauffeur ne peut pas prendre l'accompagnatrice à Aschères le Marché au départ du circuit, étant sur un autre parcours avant celui-ci. Il n'a pas le temps de passer par Aschères le Marché.

Le Conseil Régional nous a informés qu'une accompagnatrice n'était pas obligatoire.

Madame la Présidente précise que le nouveau circuit semble poser moins de problème. Cependant le transfert de l'accompagnatrice à Fougeu est effectué par Madame Christiane PREBAY. Les élus demandent à ce que les frais de transport effectués par Madame Christiane PREBAY lui soient remboursés.

Après délibération les membres du SMIIS hors la présence de Madame Christiane PREBAY décident :

De rembourser à Madame Christiane PREBAY les allers-retours Aschères le Marché-Fougeu (lundi, mardi, jeudi et vendredi) pendant la période scolaire.

- **Pause méridienne** : Madame la Présidente informe les membres du SMIIS que la nouvelle organisation de la pause méridienne est opérationnelle. Un bilan pour la première période s'effectuera vendredi lors de la réunion du personnel.

- Conseil d'Ecole : Madame la Présidente informe les membres du SMIIS que le conseil des écoles aura lieu mardi 16 octobre 2018, et précise qu'elle a reçu les questions des parents : élection des délégués par correspondance, emplacement du pizzeria, chaussures usées par le revêtement de la cour.
- Scolaire : Madame la Présidente informe les membres du SMIIS qu'un élève redoublant puisse partir en classe de découvertes et soit pris en charge financièrement comme les autres enfants. Les élus ne voient pas d'objections. D'autre part un élève a été transféré à l'école élémentaire de Bazoches les Gallerandes.
- 11 novembre : Madame la Présidente informe les membres du Conseil Syndical qu'il sera distribué dans les cahiers des élèves à la rentrée de novembre une invitation pour la cérémonie du 11 novembre. D'autre part Monsieur Dominique GAUCHER précise qu'il est en contact avec la réalisatrice du film qui proposera aux élèves de CM1 et CM2 entre le 8 et 16 novembre 2018 des documents relatifs à la guerre 1914-1918.
- Recrutement : Madame la Présidente informe les membres du SMIIS du départ en retraite de la secrétaire. Madame la Présidente précise qu'elle a accompagné Monsieur le Maire dans les démarches du recrutement avec le Centre de Gestion du Loiret. Il nous a été informé que la personne qui prendra le poste doit participer aux réunions de conseil et au suivi du personnel. Le reste du travail administratif peut être réparti entre les deux autres agents. Madame Aline BRANCHU remplacera Ysabelle PATY à compter du 1^{er} janvier 2019.

A vingt-deux heures quinze, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.